



Flash EXPRESS

Mars 2017 - Mairie de Lasserre 31530



Editorial_Chenilles processionnaires

Chers Lasserroises & Lasserrois,

Vous êtes de plus en plus nombreux à contacter nos services pour signaler une forte présence de **chenilles processionnaires dans votre secteur**. Nous vous recommandons de **prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la prolifération de cette espèce nuisible**.



Les poils des chenilles processionnaires ont une action urticante et ulcéranter au niveau de la peau et peuvent provoquer des allergies cutanées et respiratoires (d'où la nécessité de bien se laver les mains après tout contact). Par ailleurs, il est également nécessaire d'éloigner les animaux domestiques de l'endroit où l'on fait tomber le cocon.

ELIMINER LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES AU SOL



- Surtout, **ne pas les brûler** car elles ont le temps d'envoyer des poils urticants avant de mourir,
- Préférer leur jeter de l'eau bouillante additionnée d'huile, leurs poils seront alors collés; elles n'auront donc pas le temps de vous en envoyer.

Merci pour votre compréhension et les actions que vous pourrez mettre en place.

Description

L'insecte adulte est un papillon de 35 à 40 mm d'envergure, aux antennes pectinées. Les ailes antérieures sont grises avec deux bandes foncées parallèles chez le mâle, les postérieures blanches marquées d'une tache sombre à l'extrémité postérieure.

La larve est une chenille de quelques millimètres à 40 mm de long brun noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants. Les prédateurs à ce stade sont principalement la mésange et quelques oiseaux insectivores, non sensibles aux poils urticants. Les chenilles marchent en procession de manière curieusement saccadée.

Ci-dessous & ci-contre Illustrations de lignes de chenilles processionnaires



Vos animaux domestiques en danger de mort

Dégâts : les chenilles se nourrissent des aiguilles de pins, entraînant une défoliation de l'arbre et en cas d'infestation massive, un affaiblissement important des arbres ouvrant la voie à d'autres espèces ravageuses et parasites. Les espèces attaquées sont les pins d'Alep, le pin maritime, le pin noir d'Autriche, le pin blanc, le pin laricio et le pin sylvestre. Le cèdre est également parasité.

Un animal dangereux : si leurs longs poils (soies) sont inoffensifs, ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants à partir du 3ème stade larvaire. Leur fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques : démangeaisons, œdèmes (au niveau des mains, du cou, du visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires (asthme). Les atteintes de l'œil peuvent avoir des conséquences graves si les poils ne sont pas rapidement retirés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps), s'il n'est pas traité rapidement par des fortes doses de cortisone, risque la nécrose de la langue. Empêché par conséquent de se nourrir, il doit être euthanasié. Le plus important est d'avoir le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui pourrait alors briser des poils urticants et libérer ainsi plus de toxines, aggravant le pronostic.

*Flash Express construit notamment à partir de données extraites du bilan
« COP21, processionnaire et changement climatique (13/11/15) »*

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie, qui pourra vous donner les coordonnées de professionnels.

Merci pour votre intervention,

Hervé SERNIGUET, Le Maire